

Édition spéciale COVID-19 – 4 mai 2020

La présente publication est complémentaire au [Bulletin d'information sur les prix des produits pétroliers au Québec](#), publié par la Régie tous les vendredis après-midi.

Observations sur l'évolution des prix depuis le début de la crise pandémique au Québec

Le Québec enregistre une baisse importante des prix de l'essence sur l'ensemble de son territoire. Cette diminution des prix est surtout due à la forte diminution de la consommation de produits pétroliers, associée aux surplus des approvisionnements de pétrole résultant de la crise mondiale liée à la COVID-19. Cette situation a été exacerbée par la guerre des prix lancée par l'Arabie saoudite envers la Russie, pour accroître sa part de marché. Les deux pays ont mis un terme à leur différend au début du mois d'avril, en acceptant de réduire leur production, pour stabiliser le marché. Pour ce qui est du carburant diesel, la tendance à la baisse des prix au détail a été moindre que celle de l'essence, puisque la demande pour le carburant lié au transport est demeurée stable.

Graphique 1 : Prix de détail affichés à la pompe et Prix minimum estimé de l'essence et du carburant diesel, moyenne pondérée pour l'ensemble du Québec, depuis le 1^{er} janvier 2019



Source : Régie de l'énergie

Depuis le début de cette crise pandémique, la Régie reçoit un nombre accru de demandes d'informations dans la boîte de courriels *Info-pétrole*, puisque les consommateurs s'inquiètent de constater que les prix à la pompe de l'essence et du diesel demeurent relativement élevés, malgré l'importante baisse du prix du baril de pétrole¹.

¹ Selon l'[Energy Information Administration \(EIA\)](#), en date du 24 avril 2020, le prix du WTI est de 3,32 \$US/Baril et le Brent est de 14,24 \$US/Baril.

Au Québec, le prix de l'essence et du diesel vendus à la pompe est fondé, non pas sur le prix du baril de brut, mais bien sur le prix d'acquisition à la rampe de chargement de Montréal. Le prix d'acquisition à la rampe correspond au prix que les détaillants payent pour leur approvisionnement à Montréal, auquel s'ajoute le coût du transport de la rampe de chargement aux commerces, les taxes fédérales et provinciales, ainsi qu'une marge brute de détail incluant ce qu'il en coûte pour faire le commerce de l'essence : loyer, salaires et avantages sociaux, permis, etc.

Le prix à la pompe est déterminé, dans la majorité des cas, par les détaillants eux-mêmes et est souvent calqué sur le *Prix minimum estimé* (PME) calculé chaque semaine par la Régie. Ce PME tient compte de différents paramètres tels que le prix minimum à la rampe de chargement à Montréal, le coût minimum estimé de transport et les taxes. Il est important de préciser que la Régie **ne fixe pas** le prix minimum que plusieurs appellent « le prix plancher ». Il ne s'agit que d'une estimation dont les détaillants s'inspirent, et à laquelle ils ajoutent ce qu'il leur en coûte pour faire le commerce de l'essence et du diesel au détail.

Le mouvement à la baisse des prix de l'essence et du diesel a débuté en février 2020 alors que les annonces reliées à la pandémie commençaient à avoir un impact au Québec. Le Graphique 1 montre que c'est réellement à la première semaine du mois de mars que les prix ont chuté drastiquement, pour ensuite se réajuster vers la mi-avril. Cette chute des prix est directement liée aux mesures introduites par le gouvernement du Québec les 13 et 23 mars derniers : fermetures d'écoles, de garderies, des entreprises et des commerces non-essentiels.

En 2019, le prix moyen affiché à la pompe de l'essence a été de 122,3 ¢/litre. Pour le mois d'avril 2020, il se situe à 83,8 ¢/litre, soit une baisse de 31 %. En janvier 2020, le prix moyen de l'essence a été de 118,6 ¢/litre, en tenant compte du prix moyen pour avril, cela représente une diminution de 29 % depuis le début de l'année. Pour sa part, le prix moyen du carburant diesel vendu à la pompe en 2019 a été de 127,6 ¢/litre alors que pour avril 2020, il est de 104,3 ¢/litre, soit une baisse de 18 %. Le prix moyen du carburant diesel en janvier 2020 a été de 130,0 ¢/litre ce qui résulte en une diminution de 20 % à ce jour.

Le PME calculé par la Régie est passé de 112,7 ¢/litre en moyenne en janvier 2020 à 75,3 ¢/litre en moyenne pour avril 2020 ce qui représente une diminution de 33,2 %. La marge brute de détail n'est pas incluse dans le PME. De son côté, le prix à la rampe de chargement à Montréal est passé de 67,8 ¢/litre en moyenne pour janvier 2020 à 36,7 ¢/litre en moyenne pour avril, soit une diminution de 46 %.

Le PME est une balise qui permet à un détaillant d'exercer un recours légal contre un autre commerçant qu'il soupçonne de pratique commerciale déloyale en vendant de l'essence à un prix inférieur à son prix coûtant. La pratique courante des détaillants d'essence qui se sentent lésés par les prix affichés d'un autre commerçant est d'envoyer une mise en demeure à ce commerçant. Lorsque la situation perdure, le commerçant peut déposer à la Régie une demande d'inclusion du montant fixé au titre des coûts d'exploitation dans le prix minimum.

Malgré la diminution exceptionnelle, au cours des derniers mois, des prix de l'essence et du diesel, la Régie a tout de même reçu 188 copies de mises en demeure (MED) transmises par un détaillant à un autre détaillant, entre le 1^{er} mars et le 30 avril 2020, et ce, pour différents territoires du Québec indiquant que des détaillants semblaient vendre l'essence ou le diesel en dessous du PME. Actuellement, les régions les plus visées sont la Montérégie (64 MED) et Lanaudière (27 MED), suivi par Saguenay (21 MED) et Capitale-Nationale (20 MED).

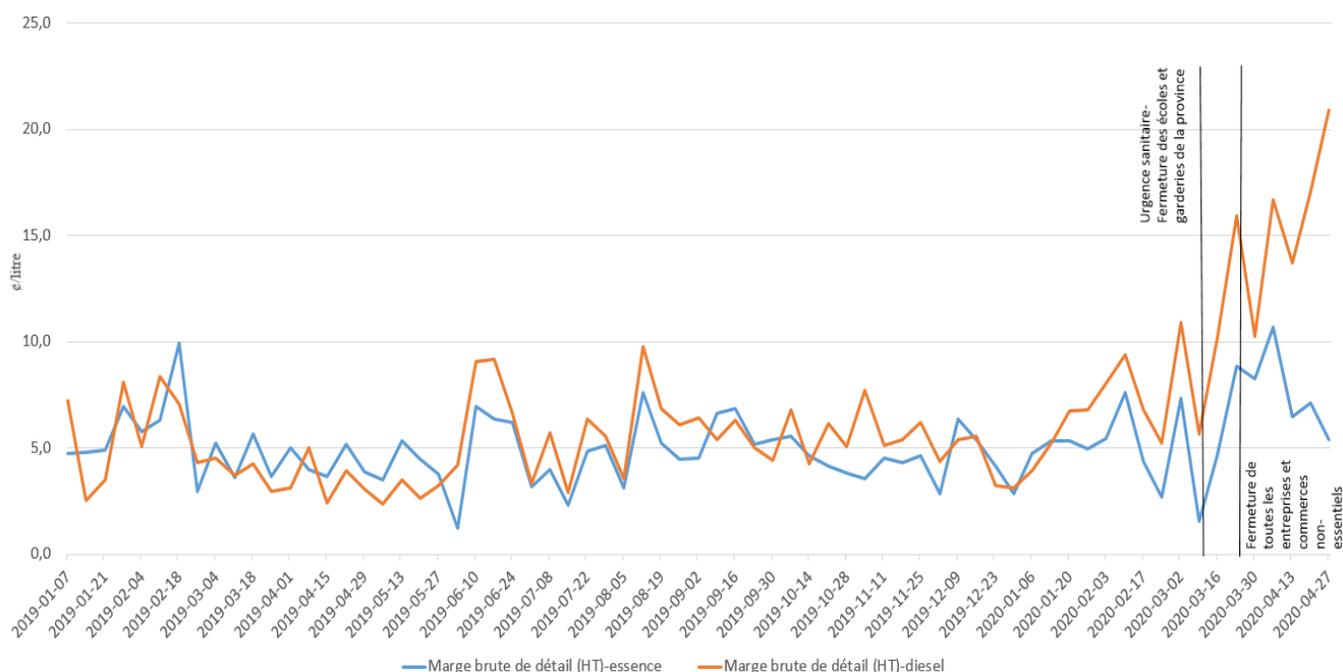
Marge brute de détail

La marge brute de détail² offre une indication du montant qui permet à un détaillant de couvrir ses coûts d'exploitation et de générer un bénéfice net. Le Graphique 2 permet de constater que les premières augmentations de la marge brute de détail apparaissent dès le début de l'année 2020, connaissent quelques soubresauts, et atteignent un sommet le 12 avril 2020.

En avril 2020, la marge brute de détail s'est établie à 7,4 ¢/litre en moyenne pour l'essence ordinaire et à 17 ¢/litre pour le carburant diesel, soit une hausse respective de 45 % et 198 % par rapport à la moyenne de janvier 2020 qui était de 5,1 ¢/litre pour l'essence et 5,7 ¢/litre pour le carburant diesel. En 2019, la marge brute de détail s'est établie, en moyenne, à 4,9 ¢/litre pour l'essence ordinaire et à 5,0 ¢/litre pour le carburant diesel.

² Il s'agit de l'écart hors taxes entre le prix de détail affiché à la pompe et le prix minimum estimé.

Graphique 2 : Marge brute de détail pour l'essence ordinaire et le carburant diesel, moyenne pondérée pour l'ensemble du Québec, depuis le 1^{er} janvier 2019



Source : Régie de l'énergie

Nonobstant l'apparition de marges brutes de détail élevées, la Régie est d'avis que la situation actuelle peut également entraîner des difficultés financières importantes pour les commerces. La crise pandémique fait en sorte que la demande pour l'essence diminue, les essenceries sont ouvertes mais les gens ne circulent pas. De plus, tout comme pour d'autres commerces de ce genre, certains détaillants peuvent faire face à des problèmes de main-d'œuvre, pouvant être dans l'obligation d'augmenter les salaires horaires de leurs employés afin de les encourager à se rendre au travail. Bien que de manière générale, les coûts fixes d'exploitation ne sont pas affectés, la diminution de l'achalandage rend la santé financière de certains commerces précaire. D'autres types de commerces, rattaché à un service ancillaire tels qu'une épicerie, un dépanneur ou un service de restauration rapide ayant un accès au service à l'auto, peuvent mieux supporter la situation que ceux qui n'offrent pas de tels services.

Régions

La diminution des prix de vente au détail de l'essence et du carburant diesel est généralisée dans toutes les régions du Québec, tel qu'observé grâce aux Tableaux 1 et 2 suivant.

À Montréal, le prix moyen de l'essence vendu à la pompe est de 88,0 ¢/litre pour le mois d'avril, soit une baisse de 28 % par rapport à la moyenne de janvier 2020. La situation est similaire dans la Capitale-Nationale, où le prix moyen de l'essence vendu à la pompe est de 82,4 ¢/litre pour le mois d'avril 2020, soit une baisse de 28 % par rapport à janvier 2020. La marge brute de détail de l'essence ordinaire à Montréal est de 8,4 ¢/litre pour le mois d'avril alors qu'en janvier elle était de 6,3 ¢/litre, soit une hausse de 33 %. Dans la Capitale-Nationale, la marge brute de détail a atteint en moyenne 6,4 ¢/litre en avril 2020 alors qu'elle était de 1,8 ¢/litre en janvier 2020, soit une hausse de 256 %.

À Montréal, le prix moyen du carburant diesel vendu à la pompe est de 103,5 ¢/litre pour le mois d'avril, soit une baisse de 21 % par rapport à la moyenne de janvier 2020. La situation est similaire dans la Capitale-Nationale, où le prix moyen du carburant diesel vendu à la pompe est de 103,8 ¢/litre pour le mois d'avril 2020, soit une baisse de 20 % par rapport à janvier 2020. La marge brute de détail pour la vente de carburant diesel à Montréal est de 16,4 ¢/litre pour le mois d'avril alors qu'en janvier elle était de 6,5 ¢/litre, soit une hausse de 152 %. Dans la Capitale-Nationale, la marge brute de détail a atteint en moyenne 16,4 ¢/litre en avril 2020 alors qu'elle était de 5,9 ¢/litre en janvier 2020, soit une hausse de 178 %.

**Tableau 1 : Prix de l'essence ordinaire à la pompe et marge brute de détail par région.
Moyenne pour l'année 2019 et les mois de janvier, février, mars et avril 2020**

Régions	2019		janv-20		févr-20		mars-20		avr-20	
	Prix	Marge HT	Prix	Marge HT	Prix	Marge HT	Prix	Marge HT	Prix	Marge HT
1. Bas Saint-Laurent	125,3	8,8	120,1	7,8	118,2	7,4	104,1	12,1	85,8	10,5
2. Saguenay-Lac-Saint-Jean	117,3	4,2	114,0	4,9	113,2	5,5	93,3	5,2	76,2	4,6
3. Capitale-Nationale	119,2	2,3	114,6	1,8	114,1	2,7	98,4	6,0	82,4	6,4
4. Mauricie	120	3,1	115,9	3,0	115,0	3,6	99,3	6,9	84,4	8,1
5. Estrie	121,9	4,2	119,2	5,4	116,0	3,9	101,3	8,1	84,4	7,6
6. Montréal	126,5	5,8	123,0	6,3	121,2	6,0	98,0	2,8	88,0	8,4
7. Outaouais	117,8	4,1	115,3	5,4	111,8	3,7	96,3	7,2	79,9	7,2
8. Abitibi-Témiscamingue	122,7	7,9	121,2	10,1	120,1	10,5	105,0	14,3	89,1	14,7
9. Côte-Nord	124,1	8,5	119,4	7,9	118,5	8,4	101,8	10,9	79,8	6,0
10. Nord-du-Québec (excl. Nunavik)	134,2	15,4	132,9	17,7	130,2	16,7	116,3	21,6	96,6	18,7
11. Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	128,0	9,8	122,3	8,4	120,5	8,1	105,1	11,7	89,5	12,4
12. Chaudière-Appalaches	118,5	1,6	114,3	1,4	112,7	1,4	98,5	6,0	83,0	6,8
13. Laval	126,6	5,9	123,1	6,3	121,1	5,9	97,9	2,7	88,3	8,6
14. Lanaudière	122,6	4,3	118,9	4,6	117,3	4,5	98,2	4,9	83,7	6,5
15. Laurentides	123,0	4,3	119,5	4,7	117,6	4,4	97,7	4,1	84,8	7,1
16. Montérégie	123,2	4,8	120,0	5,6	118,5	5,6	97,4	4,2	83,7	6,5
17. Centre-du-Québec	120,4	3,2	117,5	4,2	115,4	3,7	96,8	4,5	78,6	2,9
Ensemble du Québec	122,3	4,9	118,6	5,1	117,0	5,0	98,8	6,2	83,8	7,4

Source : Régie de l'énergie

**Tableau 2 : Prix du carburant diesel à la pompe et marge brute de détail par région.
Moyenne pour l'année 2019 et les mois de janvier, février, mars et avril 2020**

Régions	2019		janv-20		févr-20		mars-20		avr-20	
	Prix	Marge HT	Prix	Marge HT						
1. Bas Saint-Laurent	128	5,9	129,2	5,4	122,9	7,0	111,5	9,4	101,0	14,6
2. Saguenay-Lac-Saint-Jean	124,5	4,8	127,5	5,9	121,8	8,0	110,7	10,7	102,5	17,9
3. Capitale-Nationale	128,2	5,4	130,5	5,9	124,3	7,5	113,3	10,3	103,8	16,4
4. Mauricie	127,1	4,4	129,6	5,1	123,5	6,8	112,9	9,9	104,5	16,9
5. Estrie	126,7	3,6	128,9	4,1	123,7	6,5	114,4	10,8	107,2	18,9
6. Montréal	128,3	5,7	130,9	6,5	124,4	7,8	113,4	10,6	103,5	16,4
7. Outaouais	127,1	5,0	129,9	5,9	124,2	8,0	114,2	11,7	105,4	18,4
8. Abitibi-Témiscamingue	126,2	4,7	128,7	5,4	123,4	7,7	115,6	13,4	106,8	20,0
9. Côte-Nord	129,3	7,0	131,8	7,8	125,1	8,9	115,1	12,6	105,1	18,3
10. Nord-du-Québec (excl. Nunavik)	141,7	15,7	145,5	17,5	138,5	18,4	127,1	20,9	115,5	25,0
11. Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	131,0	7,3	131,2	6,0	124,9	7,6	113,3	9,9	103,0	15,2
12. Chaudière-Appalaches	127,4	4,6	129,8	5,2	123,6	6,8	113,1	10,1	103,7	16,1
13. Laval	128,4	5,7	131,2	6,7	124,6	7,9	113,3	10,5	103,9	16,6
14. Lanaudière	126,8	4,2	129,1	4,7	122,7	6,2	112,4	9,6	103,8	16,4
15. Laurentides	126,9	4,3	129,5	5,1	123,0	6,5	112,9	10,1	104,5	17,0
16. Montérégie	128,1	5,2	130,3	5,6	124,5	7,6	113,9	10,8	105,0	17,3
17. Centre-du-Québec	127,6	4,7	130,0	5,3	124,0	7,1	113,2	10,1	104,5	16,8
Ensemble du Québec	127,6	5,0	130,0	5,7	123,9	7,4	113,3	10,5	104,3	17,0

Source : Régie de l'énergie

La marge brute de détail est un bon indicateur pour évaluer la santé commerciale de la vente au détail d'essence et de carburant diesel. Il faut toutefois tenir compte de son pourcentage par rapport au prix de vente au détail, puisque cette proportion peut demeurer stable malgré les fluctuations des prix à la pompe. Ce n'est toutefois pas le cas depuis le début du mois de mars 2020, tel qu'en fait preuve le Tableau 3.

En effet, considérant les données reçues par la Régie le niveau de la marge brute de détail de la vente d'essence par rapport au prix à la pompe pour l'ensemble du Québec est passé de 4,6 % en moyenne pour 2019 à 5,0 % en janvier 2020, puis à 10,2 % en moyenne pour avril 2020. Selon les données historiques de la Régie partant de 1997, ce niveau moyen de marge brute de détail de l'essence n'a jamais été atteint, le plus haut sommet ayant été de 8,6% en août 2015.

En ce qui concerne le carburant diesel, le niveau de la marge brute de détail est passé de 4,5 % en moyenne en 2019 à 5,1 % en janvier 2020, pour atteindre 18,8 % en avril 2020. Selon les données historiques de la Régie partant de l'année 2000, ce niveau moyen de marge brute de détail du carburant diesel a été dépassé en septembre 2006 atteignant jusqu'à 28,6 %.

Tableau 3 : Estimation du niveau de la marge brute de détail de l'essence ordinaire et du carburant diesel en comparaison au prix de détail (sans les taxes) par région, Moyenne pour l'année 2019 et les mois de janvier, février, mars et avril 2020

Régions	2019		janv-20		févr-20		mars-20		avr-20	
	Essence	Diesel	Essence	Diesel	Essence	Diesel	Essence	Diesel	Essence	Diesel
1. Bas Saint-Laurent	8,1%	5,3%	7,4%	4,8%	7,2%	6,5%	13,4%	9,7%	14,1%	16,6%
2. Saguenay-Lac-Saint-Jean	4,2%	4,4%	4,9%	5,4%	5,6%	7,5%	6,4%	11,1%	6,9%	20,0%
3. Capitale-Nationale	2,2%	4,8%	1,8%	5,2%	2,7%	7,0%	7,0%	10,5%	8,9%	18,1%
4. Mauricie	3,0%	3,9%	3,0%	4,5%	3,6%	6,3%	8,0%	10,1%	11,1%	18,6%
5. Estrie	4,0%	3,3%	5,2%	3,6%	3,9%	6,1%	9,2%	10,9%	10,4%	20,2%
6. Montréal	5,3%	5,1%	5,9%	5,7%	5,7%	7,2%	3,3%	10,8%	10,9%	18,2%
7. Outaouais	4,0%	4,5%	5,4%	5,3%	3,8%	7,4%	8,6%	11,8%	10,3%	20,0%
8. Abitibi-Témiscamingue	7,4%	4,2%	9,6%	4,8%	10,0%	7,2%	15,6%	13,3%	18,9%	21,6%
9. Côte-Nord	7,9%	6,3%	7,6%	6,8%	8,2%	8,2%	12,3%	12,6%	8,6%	20,0%
10. Nord-du-Québec (excl. Nunavik)	13,2%	12,7%	15,3%	13,8%	14,7%	15,3%	21,3%	18,9%	22,2%	24,9%
11. Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	8,8%	6,4%	7,9%	5,3%	7,8%	7,0%	12,8%	10,0%	15,9%	17,0%
12. Chaudière-Appalaches	1,5%	4,1%	1,4%	4,6%	1,4%	6,3%	7,0%	10,2%	9,4%	17,9%
13. Laval	5,3%	5,1%	5,9%	5,8%	5,6%	7,3%	3,2%	10,6%	11,2%	18,4%
14. Lanaudière	4,1%	3,8%	4,4%	4,2%	4,4%	5,8%	5,7%	9,8%	9,0%	18,2%
15. Laurentides	4,0%	3,9%	4,6%	4,6%	4,3%	6,1%	4,8%	10,3%	9,7%	18,8%
16. Montérégie	4,5%	4,7%	5,3%	5,0%	5,4%	7,0%	5,0%	10,9%	9,0%	19,0%
17. Centre-du-Québec	3,1%	4,2%	4,1%	4,7%	3,7%	6,6%	5,3%	10,2%	4,2%	18,5%
Ensemble du Québec	4,6%	4,5%	5,0%	5,1%	5,0%	6,9%	7,2%	10,7%	10,2%	18,8%

Source : Régie de l'énergie

Les niveaux de marges par rapport aux prix de détail ont augmenté dans l'ensemble des régions du Québec. À Montréal, le niveau de la marge de détail par rapport au prix de vente de l'essence se situe à 10,9 % en avril 2020 alors qu'en janvier il était de 5,9 % et qu'en 2019 il a été en moyenne de 5,3 %. Le niveau de la marge de détail par rapport au prix de vente pour le carburant diesel a atteint 18,2 % en avril 2020, comparativement à 5,7 % en janvier 2020 et à 5,1 % en moyenne pour 2019. Dans la Capitale-Nationale, le niveau de la marge de détail par rapport au prix de vente de l'essence se situe à 8,9 % en avril 2020, alors qu'en janvier il était de 1,8 % et qu'en 2019 il a été en moyenne de 2,2 %. Le niveau de la marge de détail par rapport au prix de vente pour le carburant diesel atteint 18,1 % en avril 2020 comparativement à 5,2 % en janvier 2020 et à 4,8 % en moyenne pour 2019.

Cette hausse marquée du niveau de la marge brute des détaillants est sans doute un phénomène temporaire. La pandémie a entraîné une chute drastique des volumes de vente. Les essenceries, comme la plupart des autres types de commerce, se retrouvent en situation de survie et prennent des moyens en conséquence pour tenter d'au moins couvrir leurs coûts fixes.

D'autres documentations relatives à la surveillance des prix des produits pétroliers sont disponibles sur le site internet de la Régie de l'énergie à l'adresse suivante: http://www.regie-energie.qc.ca/energie/petrole_tarifs.php